

Comment bien transmettre vos justificatifs ?



Des documents correctement transmis, c'est la garantie d'un traitement rapide de votre dossier !

Vous pouvez joindre plusieurs documents pour chaque justificatif.

À noter que pour les justificatifs d'identité, les envois sont limités à :

- 2 documents pour une carte nationale d'identité ou un titre de séjour
- 1 document pour un passeport

Documents acceptés

- ✓ Poids maximum pour tous les documents : 12 Mo
- ✓ Formats acceptés : JPG et PDF
- ✓ Documents lisibles
- ✓ Documents bien cadrés
- ✓ Documents en couleur ou en noir et blanc

Carte nationale d'identité ou Titre de séjour

Transmettre un recto/verso sur 1 même document

ou

Transmettre un recto et un verso sur 2 documents



Passeport

Transmettre les deux pages du passeport où figurent la signature et la photo.



Document incomplet

Document tronqué

Document illisible

